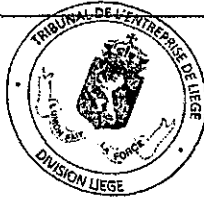


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20146592



Greffe

N° d'entreprise : **0466 207 229**

Nom

(en entier) : **TRINK HALL CAFE**

(en abrégé) : **THC**

Forme légale : **SCRLFS**

Adresse complète du siège : **Quai Saint Léonard 6 4000 LIEGE**

Objet de l'acte : NOMINATION - DEMENAGEMENT SIEGE SOCIAL - DENOMINATION DES UNITES D'ETABLISSEMENT

Rapport Assemblée Générale et Conseil d'administration

L'Assemblée Générale, en date du 14 octobre 2020, admet à l'unanimité monsieur Bertrand MATHIEU comme membre effectif

Le conseil d'Administration se compose donc comme suit :

1. Madame Anne Dejace domiciliée en France à 01630 PERON, La Vie de l'Etraz 186.
2. Monsieur Raymond Kenler, domicilié à 4280 HANNUT, Rue de Houtain n° 9
3. Monsieur Pierre Pichault, domicilié à 4000 LIEGE rue César Franck n° 70
4. Monsieur Marc Broers, domicilié à 4020 LIEGE rue des Vennes n°122/G011
5. Monsieur Bertrand Mathieu, domicilié à 4140 SPRIMONT allée des Bouleaux n° 51
6. Madame Carine Artus, domiciliée à 4050 CHAUDFONTAINE rue de la Béole n° 45.

Conseil d'Administration

Et à l'instant, le Conseil d'Administration ainsi formé, à l'unanimité, appelle aux fonctions

- de Président, Madame Carine Artus prénommée,
- d'Administrateur Délégué avec tous les pouvoirs de gestion journalière monsieur Raymond Kenler prénommé
- Monsieur Pablo Hupkens, Rue Justin Lenders, n°39 à 4020 LIEGE est désigné comme chef d'entreprise, avec tous les pouvoirs de gestion journalière

ici présents et qui acceptent et ce pour une période qui prendra fin le 31/12/2025 au plus tard.

Le Conseil d'Administration acte le déménagement du siège social du Quai Saint Léonard n° 6 à 4000 Liège vers la rue de la Brasserie n° 5 à 4000 Liège, ainsi que les dénominations des trois unités d'établissement :

- Le Mad Café, parc d'Avroy n° 1 à 4000 Liège
- Le Bistrot du Musée by Mad Café Quai de Maestricht n° 13 à 4000 Liège
- Le O ! bar by Mad Café, allée Marcel Dehallu n° 2 à 4000 Liège

Fait à LIEGE ce 14 Octobre 2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Raymond Kenler
Admin. D. Légal